

PROTECT - QUATRE SAISONS-HIVER - CACAHUETES CARAMEL BEURRE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation PROTECT - QUATRE SAISONS-HIVER - CACAHUETES CARAMEL BEURRE SALE
DIY 30ML

Nom chimique

Type de produit Mélange

Code produit 30ML

UFI : AY98-80TE-8003-UK79

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Liquide pour cigarette électronique.
- Concentré d'arôme à diluer dans une base.

Usages déconseillés

- Ne pas vaper sans la dilution de ce produit dans une base.

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

JOUANY PROD
2 RUE DE BENELUX
31150 LESPINASSE France
Téléphone : +33787128315
Site web <https://jouanyprod.com/>
JOUANY PROD : +33787128315 contact@jouanyprod.fr

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
--------------	---------------------------------------

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient : Furaneol | 3,4-dihydrocoumarin | pentane-2,3-dione | Furaneol Acetate

Mention d'avertissement : Attention

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
------	--------------------------------------

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
------	--

PROTECT - QUATRE SAISONS-HIVER - CACAHUETES CARAMEL BEURRE

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire l'étiquette avant utilisation.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P501	Éliminer le contenu/le récipient dans un centre de traitement agréé conformément à la réglementation locale.

Phrases EUH : Aucun

2.3 - Autres dangers

Substances PBT

- Ce mélange ne contient aucune substance répondant aux critères PBT conformément à l'annexe XIII de REACH ≥0.1%

Substances vPvB

- Ce mélange ne contient aucune substance répondant aux critères vPvB conformément à l'annexe XIII de REACH ≥0.1%

Autres dangers n'entraînant pas la classification

- Aucune information sur le fait que le mélange réponde aux critères de la PBT ou du vPvB conformément à l'annexe XIII du règlement REACH.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	N°	%	Classe(s)	Informations sur la substance
vanillin	n°CAS : 121-33-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 204-465-2	>= 1 - < 5	Eye Irrit. 2 - H319	(a)
3-ethoxy-4-hydroxybenzaldehyde	n°CAS : 121-32-4 Numéro d'identification UE : N°CE : 204-464-7	>= 1 - < 5	Eye Irrit. 2 - H319	(a)
Furaneol	n°CAS : 3658-77-3 Numéro d'identification UE : N°CE : 222-908-8	> 0 - < 1	Acute Tox. 4 Oral - H302 Eye Dam. 1 - H318 Skin Corr. 1B - H314 Skin Sens. 1A - H317	(a)
3,4-dihydrocoumarin	n°CAS : 119-84-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 204-354-9	> 0 - < 1	Acute Tox. 4 Oral - H302 Skin Sens. 1B - H317	(a)
pentane-2,3-dione	n°CAS : 600-14-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 209-984-8	> 0 - < 1	Eye Dam. 1 - H318 Flam. Liq. 2 - H225 Skin Sens. 1 - H317 STOT RE 2 - H373	(a)
Furaneol Acetate	n°CAS : 4166-20-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 609-950-6	> 0 - < 1	Aquatic Chronic 2 - H411 Skin Sens. 1 - H317	(a)
piperonal	n°CAS : 120-57-0 Numéro d'identification UE : N°CE : 204-409-7	> 0 - < 1	Skin Sens. 1B - H317 EUH208	(a)

(a) Substance contribuant à la classification

(b) Substance avec valeur limite d'exposition

RUBRIQUE 4: Premiers secours

PROTECT - QUATRE SAISONS-HIVER - CACAHUETES CARAMEL BEURRE

4.1 - Description des mesures de premiers secours

- En cas d'inhalation - aucunes mesures particulières ne sont exigées.
- Après contact avec la peau - En cas de contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon.
- Changer les vêtements contaminés et saturés.
- En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.
- Après contact avec les yeux - Rincer immédiatement et soigneusement avec un bain oculaire ou de l'eau.
- En cas d'ingestion - En cas de doute ou de symptômes, consulter un médecin.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes et effets - En cas d'inhalation - Voir rubrique 2
- Symptômes et effets - Après contact avec la peau - Les symptômes suivants peuvent apparaître :
- Réactions allergiques
- Symptômes et effets - Après contact avec les yeux - Voir rubrique 2
- Symptômes et effets - En cas d'ingestion - Voir rubrique 2

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés - ABC-poudre
- Brouillard d'eau
- Dioxyde de carbone (CO2)
- Moyens d'extinction inappropriés - Jet d'eau puissant

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange - Mélange non inflammable

- Produits de décomposition dangereux - Pas de données disponibles.

5.3 - Conseils aux pompiers

- Coordonner les mesures de lutte contre l'incendie en fonction de l'environnement.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

PROTECT - QUATRE SAISONS-HIVER - CACAHUETES CARAMEL BEURRE

Pour les non-sécuristes - Porter des gants de protection.

Pour les secouristes - Assurer une ventilation adéquate.
- Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Aucune information disponible.
- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement - Construisez un barrage autour du déversement pour l'empêcher de se propager aux environs.

Méthodes et matériel de nettoyage - Absorber avec un matériau liant les liquides (par ex. sable, terre de diatomées, liants acides ou universels).
- Ventiler la zone affectée.

Techniques inappropriées - Basé sur le principe de la rétention capillaire

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Élimination : voir section 13
- Équipement de protection individuelle : voir section 8
- Manipulation sûre : voir section 7

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation - Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale - Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine.

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Respecter la fiche technique.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

- Aucun des composants du mélange, y compris le furaneol (CAS 3658-77-3, 1,5 %), ne dispose de VLEP réglementaire en France, dans l'UE ou selon l'ACGIH/OSHA/NIOSH.

8.2 - Contrôles de l'exposition

PROTECT - QUATRE SAISONS-HIVER - CACAHUETES CARAMEL BEURRE

Contrôles techniques appropriés

- Le Code du travail définit la valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP) d'un agent chimique (article R. 4412-4). La liste des VLEP réglementaires contraintantes (article R. 4412-149) renvoie à des arrêtés pour les VLEP réglementaires indicatives (article R.4412-150 et arrêté du 30 juin 2004 modifié). Mesures à prendre en cas de dépassement d'une VLEP (articles R.4412-28 et R.4412-29 pour les agents chimiques non classés CMR et articles R.4412-77 et R. 4412-78 pour les agents chimiques CMR).
- Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus. Vous devez vérifier l'état des protections avant chaque utilisation. Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre à l'écart de la zone de travail.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Blouse de laboratoire.
- Porter des gants de protection.

- Gants jetables.



Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement - Voir Rubrique 6

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u> <u>Couleur</u>	Liquide jaune	<u>Aspect</u> <u>Odeur</u>	Liquide caractéristique
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		Aucune donnée disponible	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible	
Point éclair		Aucune donnée disponible	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de la vapeur		175 kPa < V < 300 kPa Pression de vapeur (50°C)	
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		Aucune donnée disponible	
Densité		> 1 g/ml	
Solubilité (Eau)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Ethanol)		Aucune donnée disponible	

PROTECT - QUATRE SAISONS-HIVER - CACAHUETES CARAMEL BEURRE

Solubilité (Acétone)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Solvants organiques)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
Empoussièrement	Aucune donnée disponible
Aire de surface spécifique	Aucune donnée disponible
Forme	Aucune donnée disponible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible
Indice de réfraction	Aucune donnée disponible
Teneur en corps solides	Aucune donnée disponible
Tension de surface	Aucune donnée disponible
Concentration de saturation	Aucune donnée disponible

- Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce matériau est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable dans les conditions recommandées de stockage, d'utilisation et de température.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Pas de réaction dangereuse en cas de manipulation et de stockage conformes aux dispositions.

10.4 - Conditions à éviter

- Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.

10.5 - Matières incompatibles

- Pas de données disponibles.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prevues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

PROTECT - QUATRE SAISONS-HIVER - CACAHUETES CARAMEL BEURRE

Toxicité aiguë - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité : Mélange

ETA oral : - ATE dermal : - ATE Inhalation Poussière/Brouillard : -

ATE Inhalation Vapeur : - ATE Inhalation Gaz : -

DL50 Orale (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (lapin)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation gaz (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation poussières brouillard (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation vapeurs (rat)	Aucune donnée disponible

- L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans le mélange au-delà des limites d'exposition indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels que l'irritation des muqueuses et du système respiratoire, affection des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et dans les cas extrêmes, perte de conscience. Les contacts prolongés ou répétés avec le mélange peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. Peut entraîner une réaction allergique par contact cutané.

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Pas de données disponibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Pas de données disponibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Peut provoquer une allergie cutanée.

- Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Pas de données disponibles.

Cancérogénicité - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Pas de données disponibles.

Toxicité pour la reproduction - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Pas de données disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Pas de données disponibles.

PROTECT - QUATRE SAISONS-HIVER - CACAHUETES CARAMEL BEURRE

<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</u>	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. - Pas de données disponibles.
<u>Danger par aspiration</u>	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. - Aucune information disponible.

11.2 - Informations sur les autres dangers

- Selon les informations disponibles et les évaluations réglementaires en vigueur, aucun des constituants de ce mélange n'est identifié comme perturbateur endocrinien pour la santé humaine ou l'environnement au sens du règlement (UE) 2017/2100 et du règlement (UE) 2018/605.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

CE50 48h crustacés	Aucune donnée disponible
CL50 96h poissons	Aucune donnée disponible
CEr50 algues	Aucune donnée disponible
CEr50 autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible
NOEC chronique poissons	Aucune donnée disponible
NOEC chronique crustacés	Aucune donnée disponible
NOEC chronique algues	Aucune donnée disponible
NOEC chronique autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible

- La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune donnée expérimentale disponible pour le mélange. Les informations ci-dessous concernent les substances classées dans ce mélange.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune donnée expérimentale disponible pour le mélange. Les informations ci-dessous concernent les substances classées

12.4 - Mobilité dans le sol

- Considéré comme mobile.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Ce mélange ne contient aucune substance répondant aux critères PBT conformément à l'annexe XIII de REACH ≥0.1%

PROTECT - QUATRE SAISONS-HIVER - CACAHUETES CARAMEL BEURRE

- Ce mélange ne contient aucune substance répondant aux critères vPvB conformément à l'annexe XIII de REACH $\geq 0.1\%$

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

- Ce produit n'a pas de propriétés perturbateurs endocriniens.

12.7 - Autres effets néfastes

- Pas classée comme substance appauvrissant la couche d'ozone (règlement (CE) n°1005/2009).

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets - L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Evacuation des eaux - Ne pas rejeter dans les eaux usées ni dans l'environnement aquatique. Les eaux contaminées doivent être traitées en installation agréée.

Précautions particulières à prendre - Collecter les déchets séparément.

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale - Éliminer les déchets conformément à la législation en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 - Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 - Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

PROTECT - QUATRE SAISONS-HIVER - CACAHUETES CARAMEL BEURRE

<u>Substances REACH candidates</u>	Aucun
<u>Substances Annex XIV</u>	Aucun
<u>Substances Annex XVII</u>	Aucun

<u>Teneur en COV</u>	Aucune donnée disponible
----------------------	--------------------------

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

<u>Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit</u>	- Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée
---	--

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1	21/10/2025		

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée à la rédaction de cette FDS.

Abréviations et acronymes

- ADR : Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- ATE : Estimation de la toxicité aiguë.
- LC50 : Concentration létale pour 50 % des animaux testés.
- LOEC : Lowest Observed Effect Concentration (concentration minimale avec effet observé).
- LD50 : Dose létale pour 50% des animaux testés.
- LOEL : Lowest Observed Adverse Effect Level (niveau le plus bas d'effets indésirables observés).
- DNEL : niveau dérivé sans effet.
- CE50 : Concentration efficace de la substance qui provoque des effets néfastes chez 50 % des animaux d'expérience.
- IATA : Association internationale du transport aérien.
- IMDG : International Maritime Dangerous Goods (marchandises maritimes dangereuses).
- N° CE : Numéro de la Communauté Européenne
- CSEO : Concentration sans effet observé.
- NOEL : No observable effect level (niveau sans effet observable).
- Numéro CAS : Numéro du Chemical Abstracts Service.
- OACI : Organisation de l'aviation civile internationale
- PBT : persistant, bioaccumulable et toxique.
- PNEC : concentration prédictive sans effet.
- RID : Transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.
- STEL : Limite d'exposition à court terme
- MPT : Moyenne pondérée dans le temps
- VLEP : Limite d'exposition professionnelle.
- vPvB : très persistant et très bioaccumulable.

PROTECT - QUATRE SAISONS-HIVER - CACAHUETES CARAMEL BEURRE

bibliographie

Dossiers d'enregistrement des substances (informations disséminées rendues publiques sur le site de l'ECHA) / Guides de l'ECHA : rédaction des FDS, critères de classification du CLP et sur l'étiquetage CLP / <http://www.travailler-mieux.gouv.fr> / <http://limitvalue.ifa.dguv.de/> / <http://www.inrs.fr> / <https://www.anses.fr> / <http://www.ineris.fr> / <http://www.installationsclassees.developpementdurable.gouv.fr> / Brochures INRS ED : 6032, 911, 944, 945, 990, 6054, 6032, 20657, 112,127, 769

Sources de données:

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué. L'utilisateur doit s'assurer de la conformité de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire. Les mesures de gestion de risque et de protection des travailleurs sont à adapter en fonction des conditions opérationnelles et du niveau d'exposition. Ces informations ne s'appliquent pas nécessairement à ce produit s'il est associé à un ou plusieurs autres produits, ou s'il en est fait d'autres utilisations que celles ici décrites.

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 2
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée - Catégorie 1B
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1B
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée - Catégorie 2

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité (FDS) sont à jour à la date à laquelle la FDS a été préparée ou révisée. La mise en œuvre des mesures fournies sur la FDS relève de la responsabilité des entreprises utilisatrices en aval. Les utilisateurs en aval peuvent modifier les mesures de la FDS en fonction des conditions de leur propre entreprise.

*** *** ***